

Conditions générales des stages

Article 1

INSCRIPTION

L'inscription est effective dès réception du présent document signé ainsi que du paiement du stage (la fiche médicale est à rendre le premier jour du stage)

Article 2

PAIEMENT DU SOLDE

Le montant du stage doit être payé au plus tard 1 mois avant le début de celui-ci

Article 3

ANNULATION

Le remboursement du stage a lieu uniquement en cas de certificat médical

Article 4

ASSURANCES

Assurance Responsabilité civile

- Le propriétaire est couvert en RC pour les activités (ateliers, stages, formations...)

Assurance Incendie

- Le propriétaire est assuré pour ses locaux

Assurance personnelle enfant

- L'assurance annuelle est inclu dans le paiement de la semaine de stage.

Article 5

ECOURTEMENT DU STAGE

Un écourtement du stage ne donne pas droit à un remboursement

Article 6

TENUE

Prévoir des vêtements adaptés : aisance des enfants, possibilité de se salir, chaussettes pour l'intérieur, bottes et vêtements spécifiques pour l'extérieur, casquette en été...

Article 7

ALLERGIES, MALADIES ...

La fiche médicale est à rendre dès le premier jour du stage. Attention la prise de médicament n'est pas acceptée sauf si prescription médicale.

Article 8

PHOTO

Les parents acceptent-ils que leur enfant soit éventuellement pris en photo pour notre site, photothèque ?

Oui - Non

Le responsable légal de l'enfant accepte et s'engage à respecter les conditions générales qui font partie intégrale du présent contrat.

Fait à Le.....

Signature